

**ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CATEGORIE "SERVICES"
DE LA CCIR D'OCCITANIE
ET DE LA CCIT DU GARD DU 24 OCTOBRE 2023**

LETTRE DE SUBROGATION

Je soussigné,

mandataire du groupement intitulé :

donne mon accord pour que le remboursement des frais d'impression de la propagande électorale soit

effectué par la CCIT du GARD à l'imprimeur ayant effectué les travaux,

dont j'indique les coordonnées dans le cadre ci-dessous, dans le cas où serait obtenu le pourcentage de

voix imposé.

--

Fait à NIMES, le

Le mandataire,